



Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré
1200-B600 rang Ste-Marie
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0
Canada

seigneuriedebeaupre.com

PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré

Le 14 juin 2012

Objet : Comité de riverains – Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré

Bonjour,

Dans le cadre du développement et des activités de construction du projet Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, les initiateurs du projet, Boralex et Gaz Métro, désirent mettre en place un comité de riverains afin d'assurer une meilleure communication avec les résidents avoisinants l'accès au chantier situé sur les terres privées du Séminaire de Québec.

En réponse aux commentaires reçus lors de la séance d'information du projet Seigneurie de Beaupré 4 tenue le 15 février 2012 et à la rencontre avec les riverains du chemin d'accès au chantier le 30 mai 2012, nous désirons travailler en collaboration et en mode participatif avec vous afin de poursuivre les discussions et convenir rapidement d'un plan d'action qui favorisera un bon voisinage entre riverains et activités de chantier.

Le comité de riverains sera composé de représentants des résidents des routes situées sur le chemin d'accès au territoire de la Seigneurie de Beaupré, soit l'avenue Royale, le rang Saint-Léon, le rang Saint-Antoine et le chemin de l'Abitibi-Price. Une représentativité de chacun de ces secteurs sera préconisée (un représentant par tronçon du chemin). Aux riverains nommés s'ajouteront trois membres de l'équipe Boralex et Gaz Métro, ainsi qu'un délégué de la MRC de la Côte-de-Beaupré.

Le comité aura pour mandat de :

- Faciliter les échanges entre Boralex/Gaz Métro et les riverains résidents sur le chemin d'accès au territoire;
- Participer à l'élaboration de mesures d'intervention pour réduire les effets causés sur le chemin d'accès;
- Communiquer et transmettre la teneur des discussions du comité de riverains aux résidents des secteurs concernés;
- Assurer un suivi et mesurer l'efficacité des mesures et actions mises en œuvre.

La fréquence des rencontres sera modulée en fonction des besoins, mais une participation au comité exigera des disponibilités à raison d'au minimum deux fois par mois, en période active du chantier, soit de juin à novembre.

Considérant que nous désirons former le comité dans les meilleurs délais, vous êtes sollicités par la présente, si vous désirez représenter les riverains, à soumettre votre candidature auprès de Marie-Ève Comtois au 1-877-663-5860 ou info@seigneuriedebeaupre.com avant le 25 juin 2012.

Une rencontre aura lieu le 28 juin 2012 au centre des loisirs de Saint-Tite-des-Caps à 19 h afin de procéder à la nomination des membres qui siégeront sur ce comité. La première rencontre du comité de riverains suivra dans les jours suivants afin d'échanger sur les préoccupations rencontrées, d'évaluer les propositions et d'envisager la mise en œuvre d'un plan d'action.

Au nom de Boralex et Gaz Métro, nous vous remercions de votre collaboration.

Meilleures salutations,

Marie-Pierre Morel,
Chargée de projet développement

Étienne Champagne
Directeur, Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 & 3

